



ANNEXE

NOTE DE RACCORDEMENT

Perspectives de raccordement au réseau électrique

Centrale agrivoltaïque des Bussières

Communes de Nantois, Menaucourt et Naix-aux-Forges

Département de la Meuse (55)

Région Grand Est

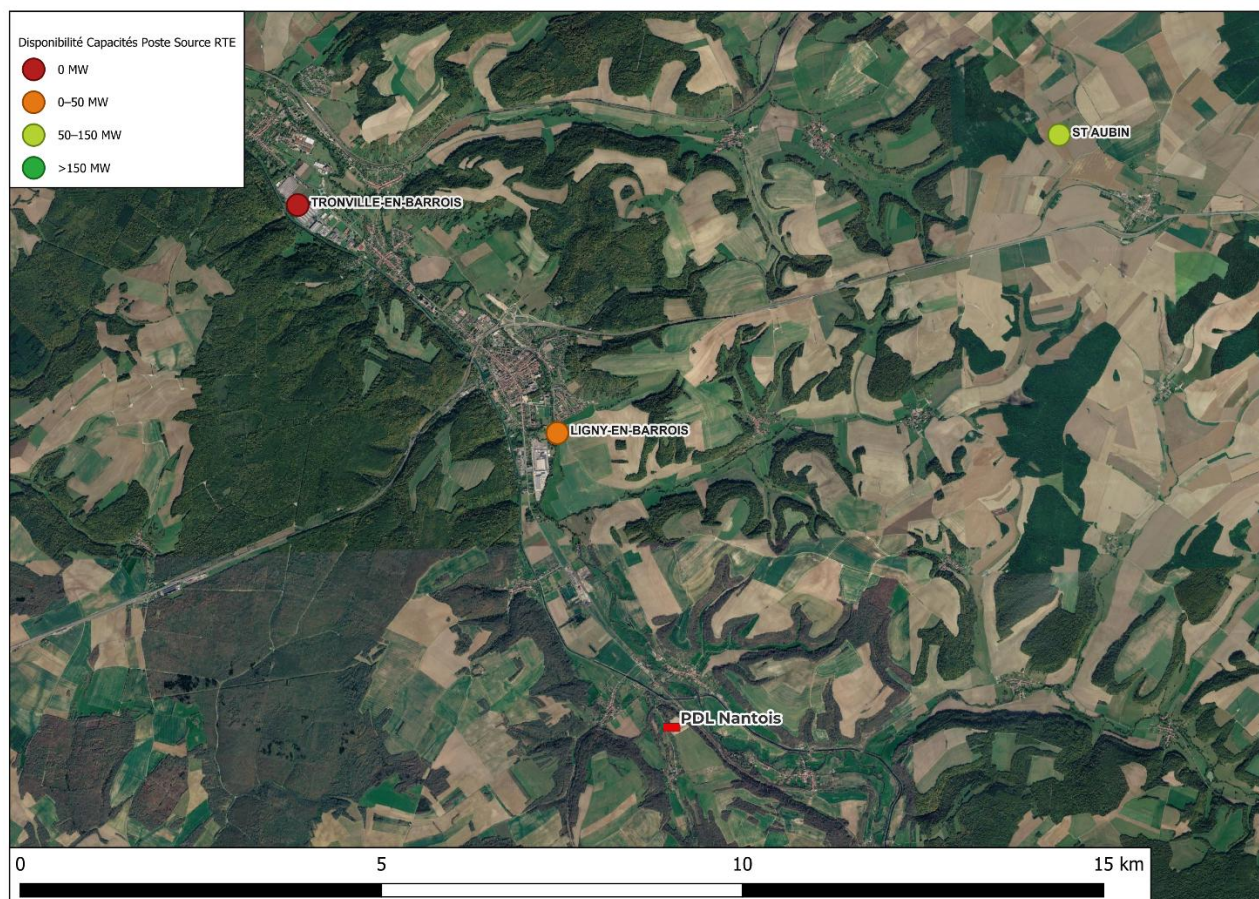
Juillet 2026

1. Synthèse du projet

Projet	Centrale agrivoltaïque des Bussières
Communes	Nantois, Menaucourt, Naix-aux-Forges (55)
Région	Meuse
Puissance crête PV	23.9 MWc
Puissance sortie onduleur	19.1 MW
Puissance d'injection	17 MW
Technologie PV	Fixe
Poste source de raccordement	ST AUBIN
Capacité réservée S3REnR (poste)	160MW
Référence S3REnR	S3REnR Grand Est

2. Présentation du contexte

Le plan ci-dessous présente les postes sources à proximité du projet de la Centrale agrivoltaïque des Bussières.



3. Tracé du raccordement



Le plan ci-dessus localise le poste de livraison du projet de la Centrale agrivoltaïque des Bussières sur la commune de Menaucourt, ainsi que le poste source **ST AUBIN** situé à environ 13/14 km du site. Le poste source étant à créer l'emplacement exact est encore à définir.

Compte tenu de la puissance d'injection du projet (17 MW au point de raccordement), l'architecture retenue prévoit **un point de livraison (PDL) unique, raccordé par une liaison HTA enterrée 20 kV dédiée vers le poste source de ST AUBIN.**

4. État des lieux des capacités de raccordement

Le projet de la Centrale agrivoltaïque des Bussières, d'une puissance crête de 23.9 MWc pour une puissance injectée de 17 MW au point de raccordement, est situé sur les communes de Nantois, Menaucourt et Naix-aux-Forges, dans le département de la Meuse (55). Le poste source identifié pour le raccordement est le poste de **ST AUBIN**, équipé de 2 transformateurs 225 kV / 20 kV d'une puissance de **80 MW** pour une puissance totale de **160MW**. Le poste source de LIGNY-EN-BARROIS, plus proche, n'est pas une option car celui-ci est saturé sans possibilité d'extension tout comme le poste source de TRONVILLE-EN-BARROIS un peu plus loin.

Dans sa dernière version approuvée en 2022, le S3REnR Grand Est a acté **la création du poste de ST AUBIN** d'une puissance totale de transformation de 160MW. Cet ouvrage traduit la volonté de RTE et

d'Enedis d'adapter les capacités d'accueil du réseau à la dynamique de développement des énergies renouvelables dans le secteur.

D'après le dernier état technique et financier (ETF) du S3REnR Grand Est arrêté à fin 2025 et publié en avril 2026, **le seuil de déclenchement des travaux n'est pas atteint**. Ce seuil est atteint lorsque la somme des PTF établies dépasse 20% de la capacité du 1^{er} transformateur, soit 16MW. Le dernier ETF évoque une mise en service prévisionnelle pour l'année **2030**.

Selon les données publiées par RTE (Caparéseau) en mars 2026, **7.2 MW** de production sont en file d'attente sur le poste de ST AUBIN. En prenant en compte la puissance totale de transformation installée du poste après sa création et l'ajout du 2^{ème} transformateur, soit 160 MW, **il resterait environ 153 MW de capacité disponible sur ce poste source**. Le besoin en puissance de raccordement du projet (17 MW) s'inscrit pleinement dans cette capacité résiduelle.

5. Perspectives d'évolution du réseau

Le S3REnR Grand Est prévoit d'importants investissements pour l'accueil des énergies renouvelables, avec notamment le renforcement de postes sources existants et la création de nouveaux postes, dont celui de ST AUBIN. Ces renforcements du réseau augmenteront les capacités d'accueil de la zone à moyen et long terme.

Par ailleurs, si le poste de ST AUBIN venait à être saturé à la date de la demande de raccordement, **le S3REnR Grand Est fait actuellement l'objet d'une révision, dont la première version est attendue pour début 2027 environ**. Cette actualisation permettra d'intégrer dans les gisements la forte dynamique du secteur et ouvrira de nouvelles perspectives de capacités à long terme, en cohérence avec les ambitions de la loi APER.

De plus, les campagnes de recensement de projets organisées par RTE permettent aux développeurs de contribuer directement à la planification du réseau et de confirmer le gisement renouvelable de la région. Dans ce cadre, ESCOFI participe activement à ces recensements, transmettant ses données de gisement pour garantir que la planification régionale reflète la réalité des projets en développement.

6. Conclusion

L'analyse des perspectives de raccordement du projet de la Centrale agrivoltaïque des Bussièrès démontre que **les conditions nécessaires à son raccordement au réseau électrique sont pleinement réunies**, et ce pour plusieurs raisons convergentes :

Premièrement, le S3REnR Grand Est, dans sa version de 2022, a spécifiquement prévu la création du poste source de ST AUBIN d'une puissance de 160MW, dont la mise en service est prévue vers 2030 selon le dernier état technique et financier publié par RTE. Sur la base des puissances en service et en file d'attente, environ 153 MW de capacité resteraient disponibles sur le poste : le besoin de raccordement du projet (17 MW) s'y inscrit pleinement.

Deuxièmement, le cadre réglementaire national, renforcé par la loi APER du 10 mars 2023, traduit une volonté politique d'accélérer le développement des énergies renouvelables et d'adapter le réseau électrique en conséquence. Le S3REnR Grand Est fait l'objet d'une révision en cours, dont la première version est attendue pour début 2027, ouvrant ainsi des perspectives de capacités de raccordement accrues à l'échelle régionale.

Troisièmement, les caractéristiques techniques du projet facilitent son insertion sur le réseau : une puissance d'injection modérée de 17 MW, un point de livraison unique et une liaison HTA enterrée 20 kV dédiée vers le poste source de ST AUBIN. Cette configuration simple et de faible impact sur le réseau garantit un raccordement dans des conditions techniques et économiques maîtrisées.

En conséquence, le raccordement de la Centrale agrivoltaïque des Bussièrès au réseau électrique est pleinement réalisable dans le cadre de la planification en cours du réseau de transport et de distribution. Les investissements programmés par RTE et Enedis au titre du S3REnR Grand Est, couplés à l'évolution favorable du cadre réglementaire et aux caractéristiques techniques du projet, garantissent des conditions de raccordement adaptées et pérennes pour le projet de Nantois.

*ESCOFI – Pôle Ingénierie
Juillet 2026*